

## Correction apportée : boisson



Des entreprises corrigent leur affichage à la suite de démarches de membres de l'ASULF ou d'autres amoureux de la langue. Ce n'est pas courant, mais cela arrive. Dès lors, il n'y a pas à lésiner sur les bravos et les félicitations. Au cours de mars, un asulfien a écrit aux gestionnaires de la cafétéria du complexe Marie-Guyart (Sodexo) et leur a fait remarquer qu'on indiquait *breuvage* (anglicisme sémantique) sur les menus du jour annoncés sur les tableaux. La note est restée sans accusé de réception, mais, surprise !, l'anglicisme a été corrigé (constat fait le 15 mai). Ce faisant, on a tenu compte du commentaire du *Multidictionnaire* : *breuvage*, anglicisme au sens de **boisson**. En somme, les militants du bien-dire et du bien-écrire font un travail utile : ils encouragent la mise en pratique des travaux de l'Office et des conseils des auteurs de répertoires correctifs.

## La générosité de nos adhérents

Nous désirons remercier nos membres. En 2018, 83 d'entre eux ont versé volontairement des dons en sus de la cotisation de base de 30 \$. Trente-huit ont versé jusqu'à 100 \$, 34, entre 100 \$ et 300 \$, et 11, plus de 300 \$. Les membres collectifs ont également versé des montants supérieurs à leur cotisation de base. Ces dons nous sont très utiles et fort appréciés. Pour l'année en cours, plus de 220 membres ont renouvelé leur adhésion. L'objectif est de dépasser le nombre de 280 renouvellements, atteint en 2018, sans compter les nouvelles adhésions, toujours les bienvenues.

Robert Mackay

Hommage au *Journal de Montréal*

M. Raymond Gagnier vient de rendre hommage au *Journal de Montréal* à la suite d'une recommandation de l'assemblée générale de l'ASULF et en raison de la qualité de la langue du journal. Il écrit au rédacteur en chef : « Lecteur assidu depuis un grand nombre d'années, j'ai pu observer le progrès important accompli au jour le jour par les journalistes [...] Je tenais à leur rendre hommage [...] [...] vous avez compris qu'en raison de votre vaste lectorat, il était essentiel de diffuser l'information dans une langue soutenue et vivante [...] rendant ainsi la lecture du journal nettement plus agréable. C'est la raison pour laquelle vous vous êtes entouré de collaborateurs compétents non seulement dans leur spécialité, mais aussi sur le plan de la langue [...] Il m'est donc agréable de vous exprimer mon sentiment de vive appréciation pour l'excellent travail de tous les artisans de votre quotidien [...] » (Lettre datée du 8 mai).

## L'immeuble deviendra le Maguire sur l'Avenue

Le promoteur immobilier Immostar avait l'intention d'appeler un immeuble d'habitation Le Maguire Avenue, situé sur l'avenue baptisée en l'honneur du curé Alexandre-E. Maguire (1854-1934), curé de Saint-Michel-de-Sillery pendant quatre décennies. À l'initiative de la présidente de l'ASULF, le conseil de quartier – dont elle est présidente – a adopté en novembre une résolution par laquelle on invitait le promoteur à adopter « un vocable en accord avec la systématique du français ». On expliquait dans la résolution : « [...] Le patronyme [*sic*] utilisé, Le Maguire Avenue, fait partie des anglicismes intégraux, c'est-à-dire [...] un anglicisme qui emprunte la linguistique de l'anglais. » Merci au promoteur et félicitations à M<sup>me</sup> Vachon-L'Heureux.

|                                               |   |                                             |   |
|-----------------------------------------------|---|---------------------------------------------|---|
| ⇒ La qualité de la langue                     | 2 | ⇒ Nouvelles publications                    | 3 |
| ⇒ Fautes d'une convention collective          | 2 | ⇒ Prix d'excellence à l'ASULF               | 4 |
| ⇒ Les citoyens et la langue                   | 2 | ⇒ Un départ remarqué                        | 4 |
| ⇒ Encore vrai?                                | 2 | ⇒ Nouveaux administrateurs                  | 4 |
| ⇒ Une solution de rechange : infox            | 3 | ⇒ Prix de l'ASULF / SHQ                     | 4 |
| ⇒ Interventionnistes recherchés               | 3 | ⇒ <i>L'enseigne joyeuse</i> 2019... et 2020 | 4 |
| ⇒ De l'utilité des interventions : un exemple | 3 |                                             |   |



## La qualité de la langue

Lors de l'assemblée générale annuelle, des membres se sont interrogés sur la relation entre la Charte de la langue française et la qualité de la langue.

En effet, la notion de qualité de la langue n'apparaît pas dans la Charte de la langue française. Cependant, l'officialisation linguistique touche de près à la qualité. Elle est proposée ainsi : « L'Office québécois de la langue française peut, sur proposition du Comité d'officialisation linguistique, recommander ou normaliser des termes et expressions. Il en assure la diffusion [...] » (art. 116.1) et « Dès la publication à la *Gazette* [...] des termes et expressions normalisés par l'Office, leur emploi devient obligatoire dans les textes, les documents et l'affichage émanant de l'Administration ainsi que dans les contrats auxquels elle est partie, dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés en français [...] » (art. 118.1).

De plus, dans le document de consultation sur la proposition de politique linguistique pour promouvoir la qualité du français langue officielle et langue commune de 1996, on peut lire : « La relation entre la Charte de la langue française et la qualité de la langue française est étroite : quand le législateur déclare que telle

chose doit se faire en français, il entend un français de qualité selon la norme du français standard dans son usage au Québec. La qualité de la langue n'est pas un dossier étranger à la législation linguistique, même si l'on ne peut pas légiférer en cette matière » (p. 28).

Cette politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue dans l'Administration définit les principes qui doivent guider l'application des dispositions de la Charte dans l'Administration, c'est-à-dire la qualité et le statut de la langue. Adoptée le 12 novembre 1996, elle déclare que le gouvernement se dote d'une politique ayant pour objet la valorisation de l'emploi et de la qualité du français, que l'Administration accorde une attention constante à la qualité de la langue, qu'elle voit à promouvoir un français de qualité dans les communications de tous ordres et qu'elle veille notamment à utiliser les termes et expressions normalisés par l'Office.

On constate donc que, de la Charte à la Politique gouvernementale, la notion de qualité de la langue s'est imposée par le travail des langagiers et des langagières de l'Administration, des aménagistes de l'OQLF et des interventionnistes de l'ASULF.

## Fautes d'une convention collective

**UQAC**

Université du Québec  
à Chicoutimi

L'ASULF persiste à trouver les fautes reproduites d'une convention collective à l'autre. En mars, le président fondateur de l'Association en a signalé une quarantaine, reproduites religieusement dans la convention des professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi, laquelle vient à échéance à la fin de l'année. Du nombre font partie les termes suivants : *éligible* (admissible), *titre d'emploi* (appellation d'emploi), *item* (article), *bénéfices acquis* (avantages), *comité conjoint* (comité mixte ou comité paritaire). L'ASULF espère que les parties en présence se montreront ouvertes aux corrections proposées et qu'elles s'efforceront de corriger les fautes signalées.

## Les citoyens et la langue

« ... il est légitime et naturel que les citoyens ordinaires ou moins ordinaires (comme les chroniqueurs) prennent la parole publiquement pour intervenir sur les questions de langue, celles-ci faisant partie intégrante de l'histoire des groupes et de leur identité [...] les chroniqueurs de la langue dans une société comme le Québec, qui construit son identité collective sur les questions langagières et sur la place du français dans son espace, paraissent essentiels » (Pensée de Deborah Cameron résumée ; dans *Francophonies d'Amérique*, n<sup>os</sup> 42-43, 2016-2017, p. 137).

## Encore vrai ?

« La langue de la télévision [...] devient de plus en plus une bouillie. D'être ouverte à tant de gens qui ne savent pas parler, qui ne savent pas formuler leur pensée, la télévision exerce un vrai ravage dans le vocabulaire aussi bien que dans la syntaxe » (Maurice Druon, *Le Bon français* ; Éditions du Rocher, 1999, p. 236).

## Une solution de rechange : infox

La Commission d'enrichissement de la langue française donne un avis important. En voici l'essentiel : « [...] l'expression anglo-saxonne fake news [...] a rapidement prospéré en français. [...] Lorsqu'il s'agit de désigner une information mensongère ou délibérément biaisée, répandue par exemple pour favoriser un parti politique au détriment d'un autre [...], on pourra recourir au terme information fallacieuse ou au néologisme infox, forgé à partir des mots information et intoxication. On pourra aussi, notamment dans un cadre juridique, utiliser les termes nouvelle fausse, fausse nouvelle, information fausse ou fausse information » (Journal officiel, 4 octobre 2018).

## Interventionnistes recherchés

L'Association encourage ses membres à intervenir auprès des personnes ou des entreprises qui utilisent des formes fautives. Un certain nombre d'entre eux font partie d'un groupe d'interventions. Des cibles sont proposées, mais il y en a bien davantage. Vous désirez faire partie du groupe ? Inscrivez-vous ([asulf@globetrotter.net](mailto:asulf@globetrotter.net)).

## De l'utilité des interventions : un exemple

Le client d'un cabinet de dentiste reçoit la confirmation d'un rendez-vous. On y lit : « Lors de votre dernière visite, vous avez cédulé un [...] ». Il fait la remarque : « Le rendez-vous est toujours à mon agenda. [...] En passant, le mot *cédulé* est un anglicisme. Il faudrait le remplacer [...] Pourquoi pas par [...] nous avons fixé ensemble un rendez-vous [...] » ? On lui adresse la réponse : « Dorénavant, vous pourrez lire : nous avons fixé ensemble [...] ». Comme on le voit, on ne fait pas volontairement des fautes. Aussi, accepte-t-on souvent de faire la correction. Encore faut-il au départ un remarqueur !

## Nouvelles publications

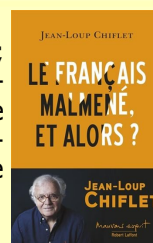


*Bonheurs et surprises de la langue* / Académie française. Paris : Philippe Rey, 2018. 286 p. Environ 130 incursions ludiques, souvent savantes autour d'un mot, d'un verbe, d'une expression, d'une construction grammaticale.



*Le Dico des mots qui n'existent (toujours) pas (et qu'on utilise quand même)* / Olivier Talon, Gilles Vervisch. Nouv. éd. remastérisée [sic]. Paris : Omnibus, 2018. 217 p. Les auteurs présentent au-delà de 250 mots absents des dictionnaires, certains entendus à l'occasion au Québec : *bashing*, *fake news*, *photo-shopper*, *premier-ministrable*, etc. Regards critiques à l'occasion.

*Le français malmené, et alors ?* / Jean-Loup Chiflet. « Mauvais esprit » ; Paris : Robert Laffont, 2018. 171 p. L'esprit général du livre s'inscrit dans une citation de Proust : « Les seules personnes qui défendent la langue française sont celles qui l'attaquent. »



*Le français est à nous ! Petit manuel d'émancipation linguistique* / Maria Candea et Laélia Véron. Paris : La Découverte, 2019, 240 p. Introduction à l'étude du français selon une démarche réflexive, scientifique et politique.

*Le Français québécois : la politisation du débat* / Diane Lamonde. Montréal : Del Busso, 2018. 236 p. Un aperçu des débats entre endogénistes et exogénistes québécois en matière de langue.



### Conseil d'administration

Présidente : Pierrette Vachon-L'Heureux  
Vice-présidente : Lola LeBrasseur  
Trésorier : Robert MacKay  
Membres : Igor Anate  
Lise Lachance  
Jean-Guy Lavigne  
Henri Rallon  
Pierre Rivard  
Sophie Tremblay

Secrétaire général  
Gaston Bernier

Fondateur et président honoraire  
Robert Auclair

Diffusion : distribution électronique illimitée ;  
tirage de l'imprimé selon les besoins  
Périodicité : quatre fois l'an

Asulf : 5000, boul. des Gradins, bureau 125  
Québec G2J 1N3  
Tél. et téléc. : 418 622-1509  
[asulf@globetrotter.net](mailto:asulf@globetrotter.net)  
[www.asulf.org](http://www.asulf.org)

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'ASULF encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

*L'Expression juste* accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

### Équipe de rédaction, numéro 77, juin 2019

Rédaction : Gaston Bernier  
Pierrette Vachon-L'Heureux

Révision : Yvon Delisle

Graphisme et mise en page : Marielle Carpentier

Coordination et relecture : Léone Tremblay

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1209-434X

## Prix d'excellence à l'ASULF

Fin mars, l'ASULF a reçu, pour la deuxième fois de son histoire, le prix d'excellence Lyse-Daniels. Elle l'a reçu il y a douze ans, en 2007. Le prix est attribué par l'Impératif français à un organisme qui a contribué à l'amélioration du français dans l'espace public. Selon l'organisme, l'ASULF contribue depuis sa création, et de manière constante, à sensibiliser citoyens et entreprises à la qualité de la langue. Ses efforts sont grandement appréciés. M. Gilles Levasseur a reçu au nom de l'ASULF la plaque commémorative des mains du directeur général d'Impératif français lors de la réception du 25 mars. Plusieurs organismes y ont été honorés pour leur engagement en matière de promotion et d'épanouissement de la langue française.

### Un départ remarqué



L'assemblée générale (8 mai) a été l'occasion de rendre hommage à Mme Léone Tremblay, qui souhaitait ne pas renouveler son mandat d'administratrice et de secrétaire du conseil d'administration. Le mandat lui avait été confié une première fois en avril 2007. Par ailleurs, elle fut la collaboratrice de M. Auclair aux débuts de l'Association. On souligna son souci du détail, sa constance, sa fidélité et son dévouement à la cause de la qualité de la langue. Son apport fut de la plus grande importance. Merci.

### Nouveaux administrateurs

C'est le renouveau à l'ASULF : M<sup>me</sup> Lise Lachance (journaliste au *Soleil* de 1966 à 2001), MM. Igor Anate (sociologue) et Henri Rallon (économiste retraité de la Fonction publique) ont été élus au conseil d'administration de l'ASULF pour un premier mandat.

Ils rejoignent les administrateurs déjà en place ou réélus : M<sup>mes</sup> Lola LeBrasseur (vice-présidente), Sophie Tremblay et Pierrette Vachon-L'Heureux (présidente), MM. Jean-Guy Lavigne, Robert Mackay (trésorier) et Pierre Rivard.



### Prix de l'ASULF / SHQ

M<sup>me</sup> Clémence Ribordy a remporté le prix du français accordé au meilleur texte littéraire des concurrents et des concurrentes en lice au concours d'écriture historique 2019 de la Société historique de Québec (SHQ). M<sup>me</sup> Vachon-L'Heureux en a fait l'annonce à l'Observatoire de la capitale le dimanche 28 avril en présence des participants, des professeurs et des administrateurs de la Société et de l'Association. Le texte couronné s'intitule *Je serre et je recommence*, et on le trouve à [www.asulf.org](http://www.asulf.org). L'ASULF félicite la lauréate, la professeure Julie Aubin et l'école Cardinal Roy.

## L'Enseigne joyeuse 2019... et 2020



Les trois enseignes suivantes sont les gagnantes du quatrième concours annuel organisé par l'ASULF à l'occasion de la Semaine du français : Le Joyeux Pétrin (une boulangerie de Berthier-sur-Mer), C'est le Pérou (magasins d'importation) et L'Épicerie du Palais (à la fois du lieu et du goûter). L'ASULF remet un

certificat à chacune des entreprises et un prix aux membres qui ont proposé les enseignes et pris les clichés (Denis Patry et Paul Rivard). Une douzaine de candidatures ont été proposées cette année. Félicitations aux gagnants.

L'ASULF accepte, à compter de maintenant, les candidatures pour l'an prochain. On adressera, d'ici au 31 mars 2020, la photo des enseignes exemplaires à « [Asulf@globetrotter.net](mailto:Asulf@globetrotter.net) » et on précisera : *L'Enseigne joyeuse 2020* et l'adresse de l'entreprise concernée.